

Buxières-sous-Montaigut



Bulletin
Municipal

2022



SOMMAIRE

01



11



15



24



07



14



MOT de Mr. LE MAIRE.....	01
Mr. Roger MASLE, Maire Honoraire et centenaire.....	02
BUDGET COMMUNAL 2022.....	03
VIE COMMUNALE.....	07
REPAS COMMUNAL du 26 NOVEMBRE 2022.....	11
DIPLÔME NATIONAL DU BREVET.....	12
PORTRAIT.....	13
COMMÉMORATIONS.....	14
ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022.....	15
ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023.....	17
CONSEIL COMMUNAUTAIRE des JEUNES.....	18
LA CLÉ DES CHAMPS.....	19
ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE LAPEYROUSE / BUXIÈRES-SOUS-MONTAIGUT.....	22
AMICALE LAÏQUE.....	24
AMICALE DES ANCIENS.....	27
DÉMOGRAPHIE.....	28
INFORMATIONS GÉNÉRALES.....	29
À VOUS DE JOUER.....	37

Bulletin municipal
édité par la
commune de
BUXIÈRES-SOUS-
MONTAIGUT :

Publication :
Roger OLLIER

Crédit Photo :
La Mairie et les
Associations

Conception :
Martine
DOMINIQUE
et
Manon
DOMINIQUE

Impression :
Agence
iCombrailles -
Pionsat

Tirages :
200 exemplaires



Mot de Mr. Le Maire

*M*esdames, *M*essieurs,

Nous abordons cette fin d'année 2022 dans un climat anxieux, et 2023 sera certainement du même acabit.

Guerre en Ukraine, inflation, dérèglement climatique... après la pandémie de COVID 19 qui est toujours présente. Depuis des mois, des événements lourds et sombres se succèdent et ont un impact indéniable sur notre moral. Malgré tout, soyons confiants à l'avenir. Des jours meilleurs reviendront.

Je remercie sincèrement le personnel qui tout au long de l'année travaille pour le bon fonctionnement de la commune, des conseillères et conseillers qui participent assidûment aux réunions du Conseil Municipal, l'Amicale Laïque qui, après le COVID, a repris les activités d'animation de la commune, ainsi que toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement du repas des aînés.

Au cours de l'année qui vient de se terminer, des travaux que vous retrouverez au cours de la lecture de votre bulletin, ont été réalisés sur notre commune.

Pour la période de fin d'année, le Conseil Municipal a décidé de maintenir les illuminations, mais à la vue de la conjoncture actuelle, le fera sur une durée plus courte afin de garder l'esprit de Noël.

La période des fêtes de fin d'année que nous allons traverser au milieu de cette crise géopolitique mondiale, doit nous permettre de nous retrouver pour savourer ces moments en familles et entre amis.

Pour ma part, je serai heureux de vous retrouver pour la traditionnelle cérémonie des vœux, le dimanche 29 janvier 2023 à partir de 11 heures, où nous accueillerons également les nouveaux habitants de la commune.

En attendant de vous rencontrer, je vous présente ainsi que le Conseil Municipal, nos meilleurs vœux de santé et de réussite que ce soit dans vos vies familiales et professionnelles.

Bien amicalement.

Le Maire,

Roger OLLIER.

Mr. Roger MASLE Maire Honoraire et Centenaire

Le 12 Septembre 2022, les trois enfants de Mr. Roger MASLE, ses (7) petits enfants et arrières petits enfants se sont retrouvés pour fêter sa centième année.

Mr. MASLE était absent lors du repas du CCAS du 26 novembre 2022. Nous lui avons donc rendu visite afin de lui offrir le traditionnel colis de Noël.

Roger MASLE, né le 12 septembre 1922 a vécu sous trois Républiques, 14 Présidents, mais a aussi connu les années de guerre et de reconstructions qui ont suivies.

Passionné d'élevage, il a exercé la profession d'agriculteur jusqu'à sa retraite en 1998. Il a ainsi connu la traction animale et les débuts de la mécanisation moderne (premiers tracteurs).

Passionné également de politique, il a été Maire de la commune de Buxières-sous-Montaigut, de 1953 à 1993, puis suppléant du Député Mr. Edmond VACANT.

Il vit seul, depuis le décès de son épouse Paulette en 2021, entourés de ses enfants et des aides à domicile.

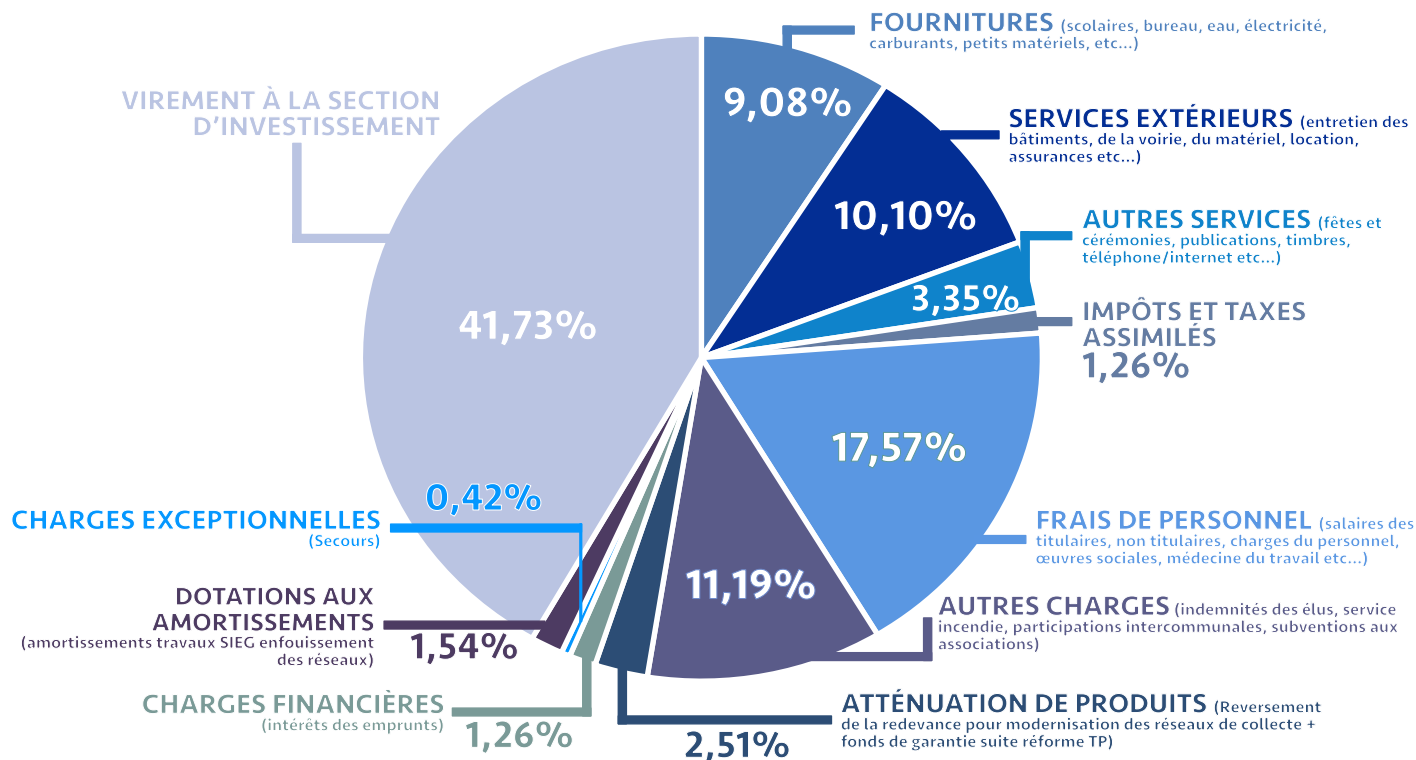
Lors de notre visite, nous avons rencontré Roger avec sa fille Michèle, s'intéressant toujours à la vie de sa commune. Il a ainsi évoqué les agréables moments passer ensemble.



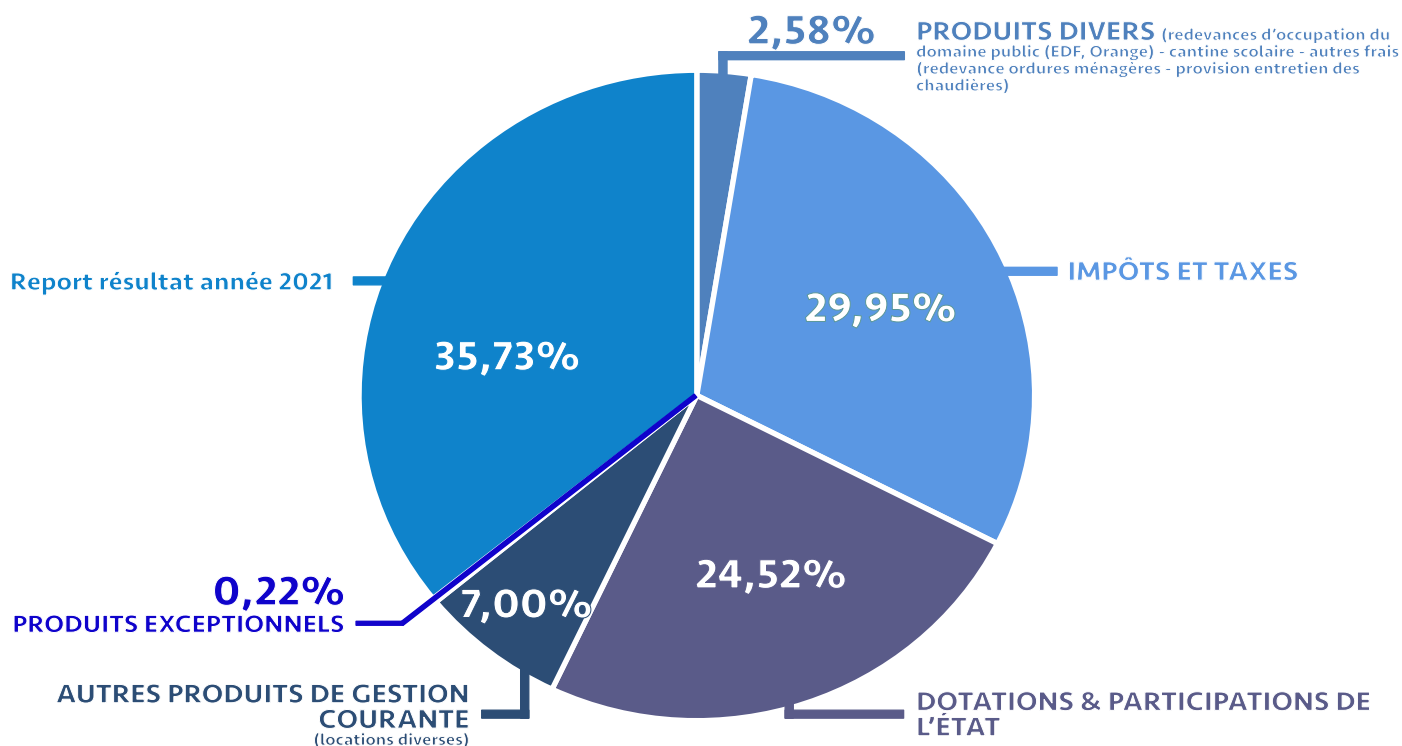
Budget communal 2022

DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2022

Dépenses de fonctionnement prévisionnelles - Budget communal

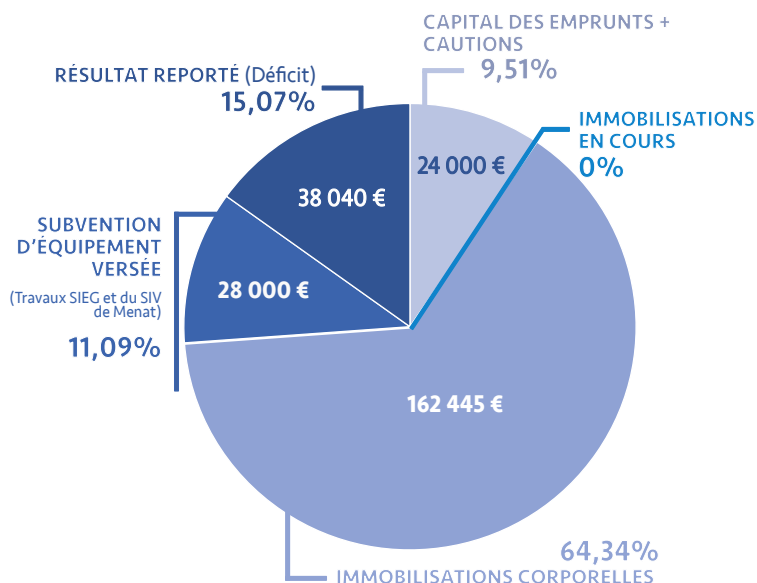


Recettes de fonctionnement prévisionnelles - Budget principal

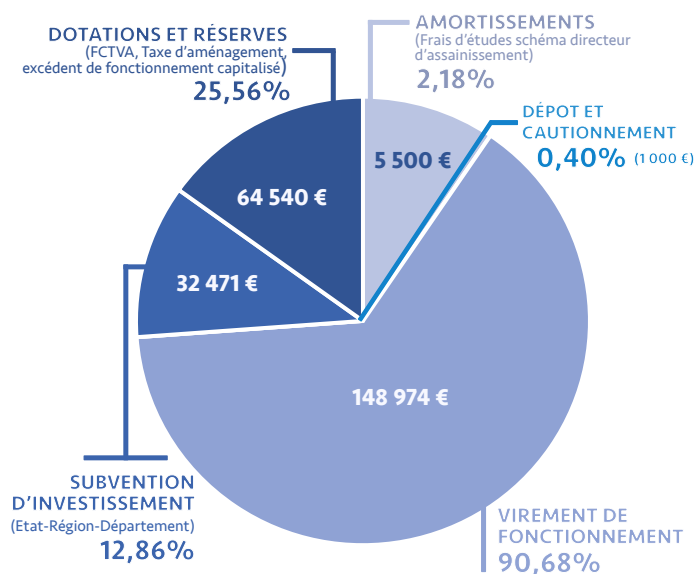


DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT 2022

Dépenses d'investissement prévisionnelles - Budget principal

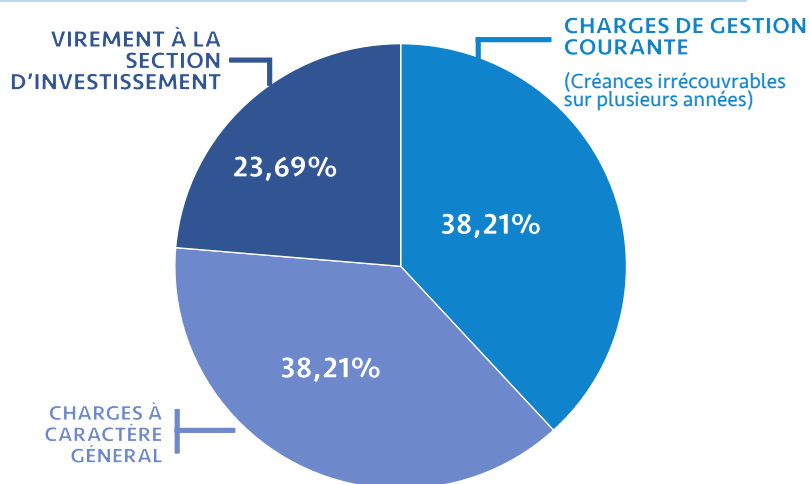


Recettes d'investissement prévisionnelles - Budget principal

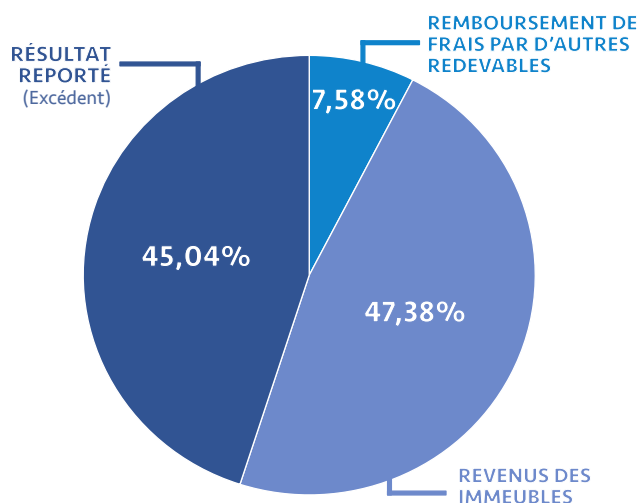


BUDGET ANNEXE 2022 DU MULTIPLE

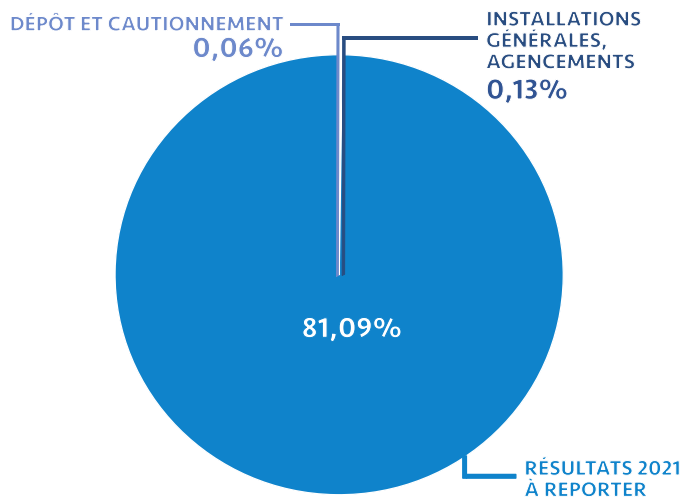
Dépenses de fonctionnement



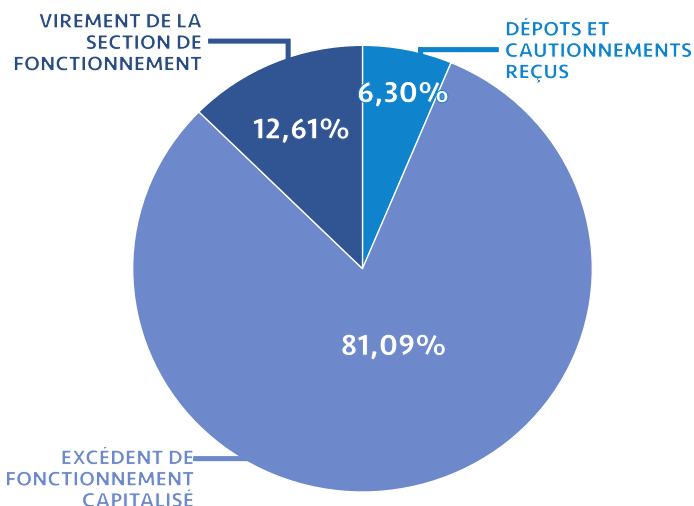
Les recettes de fonctionnement



Les dépenses d'investissement







Les recettes d'investissement



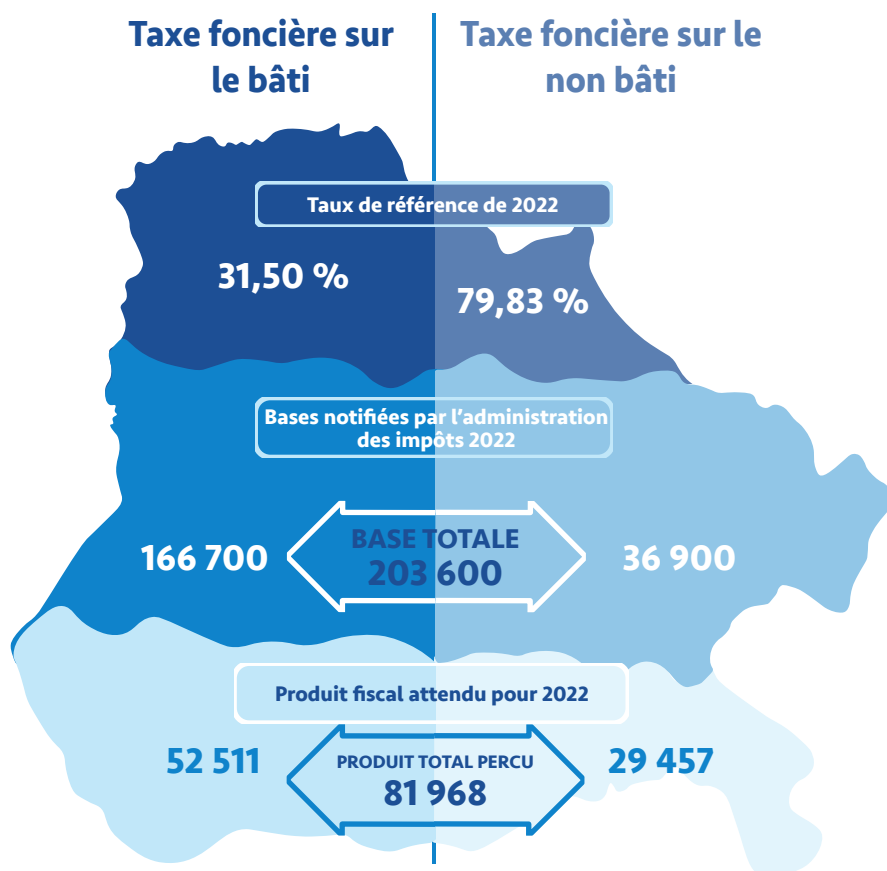
ÉTAT DE LA DETTE

BUDGET PRINCIPAL

	2002	2004	2008	2015
Objet de la dette	Ancien presbytère	Achat logement du multiple	Réaménagement bâtiments communaux	Réhabilitation bâtiment Michelat
Organisateur prêteur				
Durée (an)	25	20	15	20
Taux	1,30	2,55	2,55	1,98
Annuités 2021	2 472,77 €	3 262,24 €	5 435,35 €	14 038,91 €
Capital restant dû	8 939,48 €	6 283,13 €	5 300,18 €	159 529,06 €

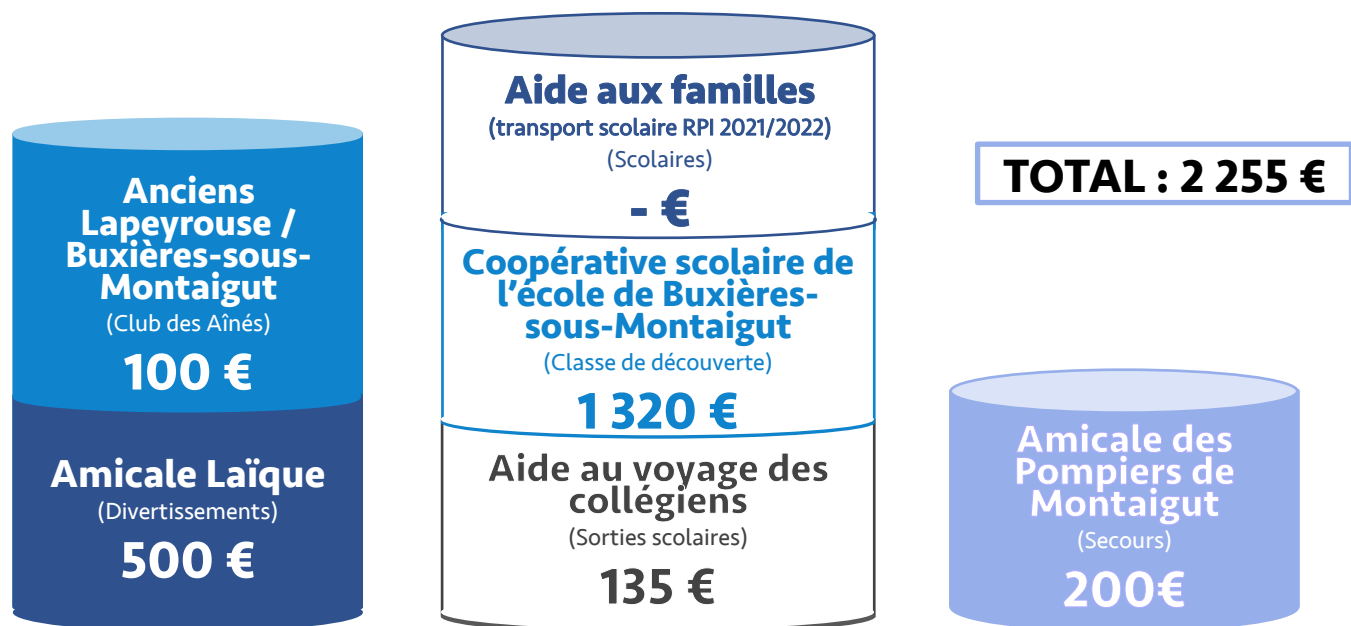
FINANCES COMMUNALES

Décisions en matière de taux de contributions directes

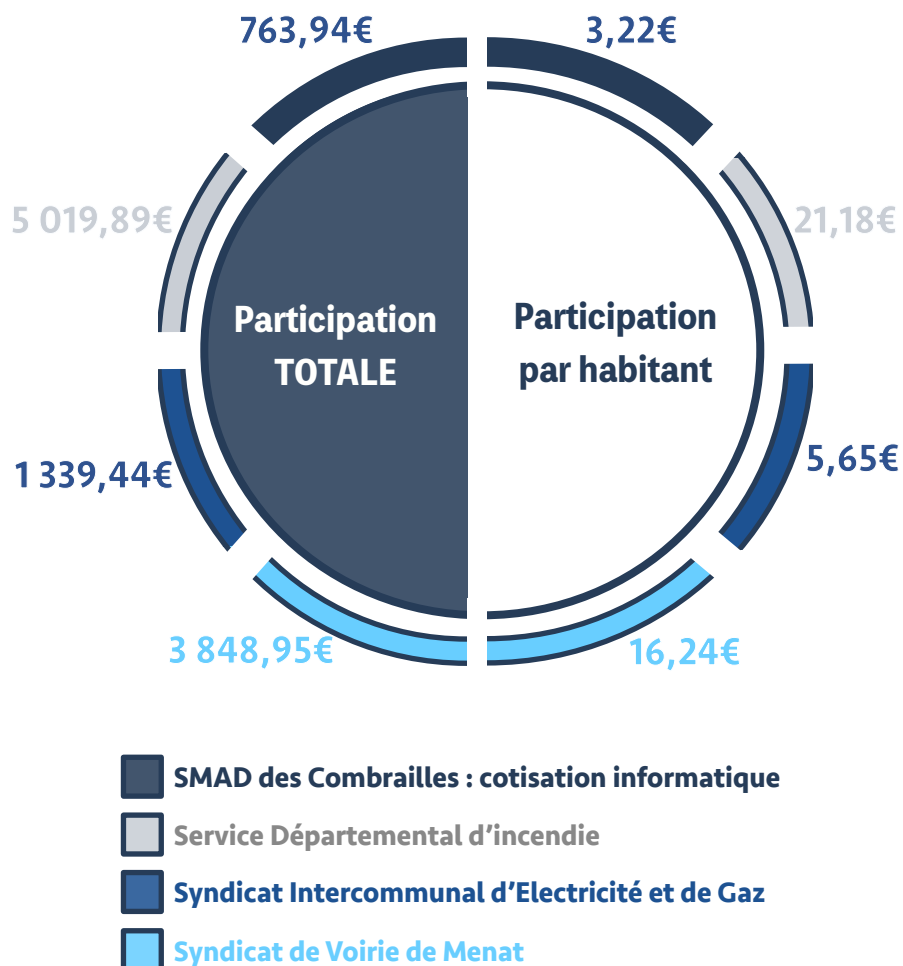


NB : En application de l'article 16 de la loi de finances pour 2020, les parts communales et départementales de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021 en compensation de la perte de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales.
 Pour Buxières : part départementale 20,48 % et part communale 11,02 % soit **31,50 %**.

Les subventions allouées aux associations en 2022



Les contributions aux organismes de regroupement



VIE COMMUNALE

ACHATS 2022

1. Achat armoire forte ignifuge (30mn)

Prix : 2 750 € HT
Transport : 500 €
Total : 3 250€ HT / 3 900 € TTC

Dans le cadre de la RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données à caractère Personnel), certains documents à caractère personnel doivent être mis en sécurité, en cas d'incendie ou de vol.



2. Remplacement Chauffe-eau (150 litres) et groupe de sécurité dans le logement du multiple.

Total : 825 € TTC

3. Achat panier basket sur pied pour la cour de l'école. (DECATHLON)



Coût : 179 € TTC

4. Remplacement du ballon d'eau chaude à la cantine



Remplacement du chauffe-eau de la cantine, par l'entreprise AER de St-Eloy-Les-Mines, pour un montant de 831,60 € TTC

TRAVAUX DIVERS

Vicky et Emmanuelle, les «jardinières» du Conseil, mettent les fleurs.





Remplacement par Joël de deux éléments en ciment sur la clôture entre la cour d'école et le terrain de Mme Colette BERTHON.



Pose des illuminations de fin d'année par les conseillers, Joël l'Agent de la Commune et Vincent avec son tracteur.

Suite aux recommandations sur les économies d'énergie, le Conseil a décidé de mettre en place les décorations sur une durée plus courte, afin de garder l'esprit de Noël.

Défibrillateur

Remplacement du défibrillateur DAE LIFEPAK CR obsolète (plus aux normes).



La Commune a désormais un nouveau défibrillateur SAMARITAN PAD conforme aux nouvelles directives (garantie 8 ans).

**Coût : 850 € HT (reprise de l'ancien 400 €)
Total pour la commune : 1 020 € TTC.**

Tirage au sort des Jurés d'Assises



Le 29 Juin 2022, Marc GIDEL 3^{ème} Adjoint de la commune, a participé au tirage au sort des Jurés d'Assises organisé dans la commune d'Ars les Favets. En ce qui concerne la commune de Buxières-sous-Montaigut, Mme Dominique GIGANON a été retenue.

Pour information :

Un juré est un citoyen tiré au sort sur les listes électorales, pour siéger à la Cour d'Assises.

Il participe aux côtés des magistrats professionnels au procès des personnes accusées de crimes. Si vous êtes retenu pour une session d'assises, vous êtes obligé de le faire, sauf motif grave.

Élagage des arbres au Point Propre



Des travaux d'élagage des arbres de l'air de repos vers le point propre, ainsi que des thuyas autour du poste électrique dans le Bourg ont été effectués, par la société FABOIS de Teilhet pour un coût de

552 € TTC

Des travaux de fauchage et broyage des accotements ont été effectués par Mr. Hervé MOIGNER.

Fauchage 15h = 756 € TTC

Broyage 82h = 4 132 € TTC

Coût pour la commune = 4 888 € TTC

FABOIS

Gestion et exploitation forestière
Achat et négociation bois sur pied
Vente de piquets - Elagage
Bois de chauffage

Le Bourg 63560 TEILHET

04 73 35 28 00
06 29 49 30 96
06 75 81 45 71

saifaboisorange.fr

Travaux presbytère

Rénovation extérieure du bâtiment ancien presbytère

AVANT TRAVAUX

Façade arrière



Pignons



Façade avant



APRES TRAVAUX



Commission des travaux



Entreprise LOPITAUX (Pionsat)

- Démoussage de la toiture · Traitement par pulvérisation (2 260,00 € HT).
- Remplacement des volets bois par des volets roulants solaires (5 962,00 € HT).
- Fourniture et pose porte entrée vitrée partie haute (1 987,00 € HT).
- Fourniture et pose porte de garage coulissante et isolée (3 347,00 € HT).

Coût TOTAL :
13 556€ HT / 14 822,19€ TTC

Entreprise SARL TECHNOMETAL (Montaigut en Combraille)

- Fabrication et pose de 2 rampes pour escalier de la porte d'entrée.

Coût : 2 412,00 € TTC

Entreprise ENDUIT PRO (Montluçon)

- Travaux ravalement façades :

Coût 23 243,49 € HT / 25 567,84 € TTC

- Montant total des travaux :

38 809,49 € HT / 42 802,03 € TTC

- Financement :

**Subventions de la Région 19 404 € /
Subvention DETR 11 643 €
Commune 11 755 €**

Travaux Salle des fêtes

Entreprise La Lourousienne d'Electricité (Louroux de Bouble)

Suite à un orage, le système d'ouverture des trappes de désenfumage était HS.

- Remplacement de la carte d'alimentation électrique (1 516,00 €).

- Fourniture et pose d'un hublot au-dessus de la porte d'entrée (122,00 €).

Total : 1 638 € HT / 1 965,60 € TTC
Remboursement de l'assurance de 393,12 €
(avec 80% de vétusté).



TRAVAUX SYNDICAT DE MENAT (2021-2022)

Voie communale N°5 Les Crouzillons : **28 890€ HT**



APRÈS TRAVAUX

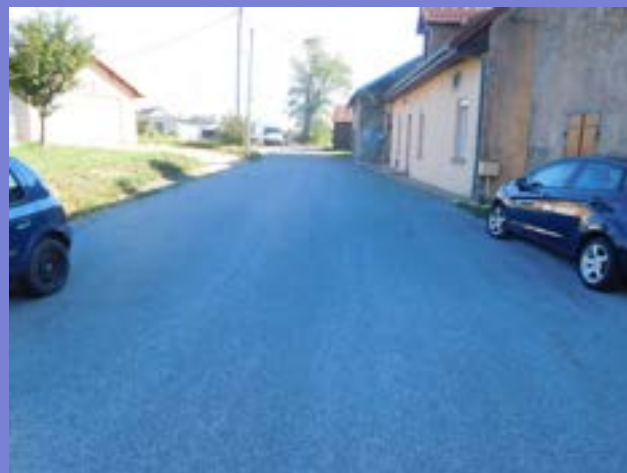


Voie communale N°308 Les Beaudonnets : **2 170€ HT**

AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



Coût des travaux : **31 060€ HT**

Total subventions :

Fond d'intervention communal et DETR **16 674€**

Part communale : **14 386€**

The logo for COMBRAILLE SERVICES features the word "COMBRAILLE" in green and "SERVICES" in black, with a large stylized "S" in the background. Below the logo, there is a list of services: Fauchage - Débroussaillage - Tonte, Taille et broyage de haies, de jachères et de prairies, Déneigement - Travaux divers. At the bottom, there are three small images of a tractor, a lawnmower, and a brush cutter.

COMBRAILLE SERVICES
Fauchage - Débroussaillage - Tonte
Taille et broyage de haies,
de jachères et de prairies
Déneigement - Travaux divers

E. T. A. Alain GIRAUDET
Le Puy Gilard
63700 Montaigut en Combraille
Tél : 04 73 85 01 92 - 06 44 91 06 16
E-mail: alaingiraudet63@orange.fr

Repas communal du Samedi 26 Novembre 2022

Comme chaque année, le dernier samedi du mois de Novembre, a eu lieu le traditionnel repas des aînés à la salle des fêtes, très bien décorée par les bénévoles. Autour des ayants droits (habitants de la commune de 65 ans et plus) étaient présents les conseillers ainsi que le personnel communal.



En ouverture du repas, Mr le Maire a salué tous les invités, ainsi que Mme Andrée THOMAS représentant M. Jean CHESSEYON Président de l'Amicale des Anciens Lapeyrouse - Buxières-sous-Montaigut.



Ensuite, Mr. le Maire a remercié toutes les personnes qui ont participé à la préparation de la salle.

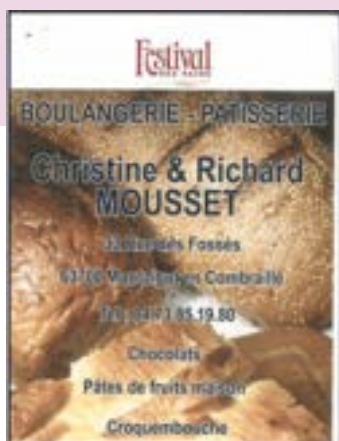
Comme il est de coutume, une remise de cadeaux a été effectuée à :

-la doyenne : Mme Marie GROSBAUD
et

-le doyen : Mr Marcel CAILLE

Enfin, les convives ont dégusté un repas préparé par le traiteur Montluçonnais le Cochon d'Or.

Pour terminer, place à la danse avec le groupe La Clé des Chants. Comme tous les ans, Monique a entraîné tout le monde sur la piste avec cette année l'aide de Sacha pour une valse, une marche, sans oublier la danse du petit pont ainsi que la danse du tapis, pour terminer cette belle journée.



Une distribution de colis a été effectuée pour les personnes absentes lors de ce repas.



Diplôme National du Brevet

Toutes nos félicitations à Léo, Melvyn et Yan



Philippe WROBEL • Léo CHAMBRY • Melvyn GAUVIN • Yan PETIT BARAT • Roger OLLIER
(1^{er} Adjoint) (Maire)

pour l'obtention de leur Diplôme National du Brevet (D.N.B) en Juin



PORTRAIT

Concours

Mister Agri Junior est puydômois !

Sacha Guiszez a été élu, en décembre 2021, Mister Agri Junior et porte fièrement les couleurs de son futur métier et de sa région.



Il s'appelle Sacha Guiszez et il est le nouveau visage des Mister Agri Junior. Ce jeune puydômois, originaire des Combrailles, a été élu certes pour ses qualités physiques, mais surtout pour le regard qu'il porte sur ce métier qui sera bientôt le sien.

« Défendre et promouvoir mon métier »

Sacha Guiszez a grandi dans le cocon agricole. Jean-François Guiszez, son père, est éleveur de Charolaises et d'Aubracs aux côtés de ses deux autres fils, Baptiste et Amaury, sur une exploitation de plus de 245 hectares. Claudine Guiszez, sa maman, est elle aussi éleveuse de vaches allaitantes sur une autre exploitation voisine. Sacha compte bien s'inscrire dans cette tradition familiale et devenir éleveur à son tour, après avoir terminé ses études au lycée Durdar-Larequille près de Montluçon (03).

En première année de Bac Pro CGEA (Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole), il ambitionne, après l'obtention de celui-ci, de poursuivre vers un BTS ACSE (Analyse, Conduite et Stratégie de l'Exploitation Agricole). "Le métier d'agriculteur devient de plus en plus complexe. Il faut acquérir un maximum de connaissances pour ensuite bien gérer son affaire."

Le jeune éleveur reste néanmoins persuadé que "l'on n'apprend jamais mieux que sur le terrain" et surtout avec les animaux. Ce sont d'ailleurs eux qui sont à l'origine de sa participation au concours de Mister Agri Junior. Fatigué de se sentir attaqué par les associations anti-spécistes, anti-élevage, anti-foie gras, antitout ; Sacha a décidé de prendre le taureau par les cornes.

"Je suis fier des valeurs transmises par mes parents"

"J'ai participé à ce concours pour représenter mon métier et ma région, mais surtout porter fièrement les valeurs que m'ont inculquées mes parents." Du haut de ses 16 ans, Sacha clame haut et fort "il y a de bons et de mauvais éleveurs (...) parlons davantage de ceux qui travaillent correctement". Et correctement signifie pour lui dans le "respect et le bien-être de l'animal". Sacha n'imagine pas être éleveur sans aimer son troupeau et sans rechercher chaque jour à préserver son confort et sa sécurité. " On ne peut pas travailler avec des animaux sans les aimer. Oui, nos bovins sont destinés à l'abattoir mais ce n'est pas une raison pour ne pas leur fournir une litière propre, des soins quotidiens, du respect... C'est ce que m'ont appris mes parents et je suis fier de cet état d'esprit."

Hormis la défense de son futur métier, Sacha Guiszez compte bien profiter de son élection pour promouvoir l'agriculture. "Je crois dans l'avenir de mon métier. C'est grâce à nous que beaucoup de français mangent, y compris de la viande."

"Un beau concours"

Les Miss et Mister Agriculteurs sont un concours amical visant à promouvoir le métier et à mettre à l'honneur les femmes et les hommes qui y participent.

Sacha Guiszez a été élu aux côtés de Marianna, Miss France Agricole, éleveuse ovine dans les Hautes-Alpes ; de Léo, agriculteur Vendéen désigné Mister France Agricole et de Pauline, Miss Agri Junior originaire de Savoie.

"Depuis l'élection nous avons tous beaucoup de sollicitations pour parler de notre métier. C'est un beau concours parce qu'il reste très convivial" témoigne Sacha.



COMMÉMORATIONS

Cérémonie du 8 Mai 2022



Cérémonie du 11 Novembre 2022



Suite à la cérémonie du 11 Novembre 2022, un verre de l'Amitié a été partagé afin de fêter le départ à la retraite de Mme Nicole LOGEROT.



Année scolaire 2021-2022

Pour rappel : l'effectif de la classe s'élevait à 25 élèves (16 CM1 – 9 CM2).

Activités réalisées lors du 1^{er} Semestre 2022

Thème (rappel) : « Auteurs, compositeurs, interprètes ».

Sorties à la médiathèque :

Les deux journées ont eu lieu en mars et en juin :

□ Le 4 mars dernier, des ateliers proposés aux élèves : programmation de déplacements de robots / activités, dans un 1^{er} temps, de repérage dans la médiathèque puis, travail autour d'un album sur le thème du Japon.

□ Le 3 juin dernier, d'autres ateliers ont été organisés, dans la continuité du précédent, autour de la programmation du déplacement de robots, d'une part, et d'autre part, autour d'une recherche de livres dans la médiathèque. Des livres ont également pu être empruntés par les élèves.



Journée « Portes Ouvertes » au collège A. Varenne :

Écriture d'histoires en liaison avec des œuvres de Roald Dahl :

Depuis décembre, chaque niveau avait lu quelques ouvrages de Roald Dahl. En janvier / février, les élèves ont choisi 2 voire 3 personnages issus des livres de Roald Dahl. Ils en ont identifié les particularités et les ont ensuite faits se rencontrer au sein d'une histoire qu'ils ont inventée, par groupes.

Ce projet s'est ensuite achevé, en fin d'année : les élèves en ont terminé la rédaction ; ils l'ont ensuite tapée à l'ordinateur, et l'ont finalement illustrée.

En toute fin d'année, 2 livrets ont été élaborés et ont regroupé l'ensemble des histoires créées ; celles-ci ont été transmises, via Internet, aux familles : ce projet a été fédérateur, a bien motivé les élèves et a permis de travailler de multiples compétences.

Cette journée a eu lieu le jeudi 19 mai ; seuls les élèves de CM2 s'y sont rendus et ont été pris en charge par le collège ; cela leur a permis de participer à une première découverte des locaux (la grande crainte des élèves de CM2 étant de s'y perdre, une fois en 6^e...), d'assister à différents ateliers animés par des élèves de 6^e, entre autres,... et d'avoir un premier échange avec le personnel enseignants et celui de la vie scolaire.

Sortie en forêt et reconnaissance d'espèces de plantes :

Celle-ci a eu lieu le 20 mai dernier.

Avec l'aimable collaboration de Mr Pouvaret un parent d'élèves, les élèves, se sont rendus, depuis Lapeyrouse, à pied, dans le bois des Sauzaies (Lapeyrouse).

Il leur a apporté des connaissances botaniques sur les plantes et arbres présents dans ce bois. Il en a également profité pour leur expliquer comment réaliser un herbier.

Durant la journée, des échantillons ont été collectés et placés dans l'herbier.

Mr Pouvaret est ensuite intervenu une nouvelle fois, début juin, en classe, pour leur faire retrouver, à l'aide d'une clef de détermination simplifiée, à quelle espèce les plantes / fleurs récoltées appartenaient.

Merci à lui, en tout cas, pour la qualité de ses interventions et pour le temps passé bénévolement à nos côtés ! Pour ces 2 interventions, à noter une bonne implication des élèves, dans l'ensemble.



Interventions de Mme Dousset, conseillère numérique :

En mai et juin, Mme Dousset (conseillère numérique), a effectué plusieurs interventions : initiation à la robotique, à la programmation / prévention en liaison avec les jeux en ligne – CM1 / prévention sur le e-harcèlement et les réseaux sociaux (CM2).

Je la remercie pour la qualité de ses interventions ; il est très important, maintenant, que les élèves soient sensibilisés à tout cela !

Merci pour son implication. J'espère pouvoir la faire intervenir, à nouveau, en 2023.



Préparation du spectacle de fin d'année :

- Nous avons eu à préparer les danses du spectacle ; à noter, un bon investissement global des élèves, de la créativité (ils ont créé eux-mêmes les chorégraphies) ; le rendu était tout à fait intéressant mais a nécessité un temps important de préparation, du fait du nombre d'élèves par danse.

- La classe de découverte du mois de juin a également fait l'objet d'un travail conséquent : nous avons vu, au fil des semaines, ce qui composait le déroulement de chaque journée et les élèves ont enrichi leurs connaissances sur la Renaissance, sur François 1^{er}, ...



Classe de découverte 2022 :

La classe de découverte s'est donc déroulée, **du 13 au 17 juin**. Ils ont pu visiter le village de Chaumont-sur-Tharonne, le domaine de Chaumont-sur-Loire avec son château et son festival des jardins, le château de Chambord, ainsi que le musée du compagnonnage et l'opéra de Tours.

Ce séjour s'est très bien déroulé ; les élèves ont été, dans l'ensemble, attentifs et très curieux.

Merci à tous les organismes qui ont participé au financement : les mairies de Lapeyrouse, de Buxières-sous-Montaigut et de Durmignat, l'Association des Parents d'élèves, le Foyer Laïc de Lapeyrouse, l'Amicale Laïque de Buxières, ...

Il faut ici préciser que des subventions ont été accordées par le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, ainsi que par l'association Jeunesse Plein Air et son « Aide au départ en classe de découverte ».

Merci aussi à tous les accompagnateurs, ainsi qu'au transporteur Thermévasion, pour le professionnalisme du conducteur.

> **Un film regroupant les photos et vidéos prises** a été projeté juste avant les vacances de Toussaint 2022. Toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la classe de découverte ont été conviées. Une clef USB contenant le film de la classe de découverte circule actuellement dans les familles.

- Après la classe de découverte, nous nous sommes attelés à la préparation de l'exposition de fin d'année ainsi qu'à la finalisation des carnets de bord ; là-aussi, les élèves se sont très bien investis. Bravo à eux !

Dernier jour d'école :

Cette année, nous nous sommes rendus, à pied, au plan d'eau de Lapeyrouse, afin d'y rejoindre les autres classes. Les élèves ont pu goûter encore une fois au plaisir de jouer ensemble avant des grandes vacances bien méritées !

Exposés des élèves :

Comme chaque année, certains élèves ont pu présenter aux autres des exposés sur des sujets qui les intéressaient (les engins agricoles, le panda roux, les araignées, l'évolution des oiseaux au fil du temps,...).

Le travail, en amont de la présentation et mêlant plusieurs compétences, était préparé le plus possible à l'école (le mardi soir, de 16h30 à 17h30), sur le temps d'APC (Activités Pédagogiques Complémentaires), et complété, au besoin, par un travail fait à la maison.

Les élèves volontaires pour rester sur ce temps ont fait preuve d'un engagement réel et je les ai en félicité !

Travail autour des volcans :

Après un travail mené en sciences, autour des volcans, les élèves ont réalisé des maquettes de volcans qu'ils ont insérées dans un paysage de leur choix ; cette activité s'est étalée sur une bonne partie du 1^{er} semestre et ils ont travaillé en groupe ; ce petit projet les a grandement motivés ! Ils ont d'ailleurs pu présenter aux parents leurs réalisations lors de l'exposition de fin d'année.



Année scolaire 2022-2023

Effectif : cette année, il y a un effectif de 24 élèves (9 CM1 – 15 CM2), à l'école de Buxières.

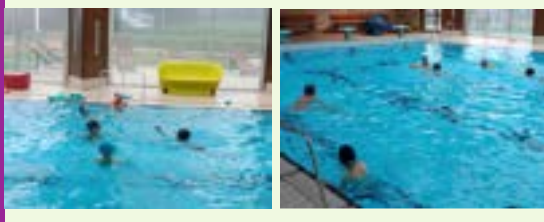
Activités menées ou prévues lors du 2^e semestre 2022 :

Thème d'appui, pour l'année scolaire 2022-23 : « Le sport ».

Module de natation :

Cette année, les élèves ont pu se rendre, jusqu'aux vacances de Noël, à la piscine de Saint-Éloy-les-Mines, pour améliorer leurs compétences aquatiques. Plusieurs épreuves ont d'ailleurs été validées pour une grande majorité des élèves (ASSN, pour les CM2).

Au programme du module : apprendre à être à l'aise dans l'eau, s'immerger, nage bien sûr, mais aussi courses, relais et jeux divers...



Repas de Noël / Passage du Père Noël :

Juste avant que je n'écrive ma partie pour le bulletin municipal, le repas de Noël a eu lieu le lundi 12 décembre, préparé par Nathalie. Adultes comme enfants se sont régalés ; merci à elle pour son travail et son implication toujours aussi importante !

Le Père Noël a également fait une petite halte à l'école le vendredi 16 décembre ; les enfants, comme chaque année, ont bien été gâtés !



Venue de musiciens de l'école de musique de Montaigut :

Fin septembre, trois musiciens de la Banda'mi (Montaigut), sont venus présenter quelques instruments utilisés dans leur fanfare ; ils ont, entre autres, montré aux enfants comment fonctionnait un saxophone ou encore un tuba et leur ont joué quelques airs de musique ; moment très agréable au contact de gens passionnés par ce qu'ils font !



Manifestation sportive au profit de l'association ELA :

Cette journée a concerné les 2 écoles du RPI.

L'association ELA est un organisme qui vient en aide aux enfants atteints de leucodystrophie. En prêtant symboliquement leurs jambes à ces enfants lors de la journée « **Mets tes baskets et combats la maladie !** », les enfants ont été sensibilisés à la maladie, à la solidarité, au respect et au handicap. Cette journée sportive a été organisée, pour toutes les classes du RPI, le vendredi 21 octobre dernier : différents ateliers ont été mis en place sur le stade de Lapeyrouse et le terrain annexe : 6 d'entre eux étaient sportifs : course de vitesse, lancer, saut, course d'endurance, atelier de conduite de balle au pied, jeu traditionnel (béret) ; et le dernier consistait à réaliser un dessin à plusieurs, sur de grandes feuilles, en liaison avec les sports.

L'engagement des enfants a été total sur la journée ; chaque équipe ayant des élèves de tous âges, une excellente entraide a pu être observée, les plus grands ayant bien guidé et aidé les plus petits. Merci à tous les enfants pour leur bonne participation et leur bonne attitude et merci aussi à tous les adultes qui nous ont aidés durant le déroulement de cette journée !



Autres activités possibles, durant le reste de l'année :

- Journée type « Olympiades », regroupant plusieurs écoles du secteur de Saint-Eloy-les-Mines.
- Journée sportive au collège.
- Sorties médiathèque.

Conseil communautaire des Jeunes



Conseil communautaire jeunes

La matinée du samedi 14 mai avait une saveur particulière pour la vingtaine d'adolescentes et adolescents élus au Conseil communautaire jeunes. À l'ordre du jour, l'élection d'une co-présidence !

LE CONSEIL JEUNES

Margot Gidel (Durmignat), Noé Chambry (Buxières-sous-Montaigut), Léo Tardivat (Arcs-Favets), Flozart Verzat (La Croisille), Tassiana Zemenko (La Croisille), Alexis Perrin (Lapeyrouse), Malalen Vervin (Lapeyrouse), Lola Lameiro De Colles (Menat), Héloïse Hennegent (Moureuil), Chloé Larvin (Mourcoufte), Matélys Bournot-Graissin (Neuf-Église), Lola Bourdier (Pionsat), Louis Danton (Pionsat), Julie Rodax (Roche d'Agoût), Lara Blanc (Saint-Eloy-les-Mines), Clara Jean (Saint-Eloy-les-Mines), Amélie Faure (Saint-Gervais-d'Auvergne), Célia Lepinoy (Saint-Hilaire), Célia Demanéché (Saint-Magrier), Marius Chivet (Saint-Priest-des-Champs), Lou Rouchon (Saint-Priest-des-Champs), Valentin Paganisi (Sainte-Christine), Evan Nouhen (Trochet), Emma Lelièvre (Vivier), Elia Ilspargière (Youx)

Le premier Conseil communautaire jeunes du Pays de Saint-Eloy, composé de 25 adolescents et adolescentes âgés de 11 à 16 ans et représentant chacun les jeunes de leur commune, s'est réuni pour la première fois samedi 14 mai dans les locaux de la Communauté de communes. Comme l'année dernière, la présidence a été confiée à deux adolescents de 11 ans, Léo et Chloé. Le soir même, les élus ont été invités à un dîner familial organisé par les élus locaux aux côtés de Vincent Vireux et de la jeunesse du comité de Monsieur Pique au conseil municipal. Les élus ont été reçus par Monsieur Simon, responsable des services jeunesse.



Vous allez participer directement à la vie de votre territoire

À 17 ans, vous êtes déjà très impliqués dans la vie de votre territoire. Vous êtes des citoyens actifs et formés par le projet de territoire, vous êtes des jeunes du territoire. Dès demain, vous allez participer à la vie de votre territoire. Vous allez participer à la vie de votre territoire. Vous allez participer à la vie de votre territoire.

Élus élus

Après l'élection des présidents et présidentes du Conseil communautaire jeunes du Pays de Saint-Eloy, les élus ont été reçus par Monsieur Pique, le chargé de l'enfance-jeunesse, et Monsieur Gerard, le chargé de l'enfance-jeunesse. Les élus ont été reçus par Monsieur Pique, le chargé de l'enfance-jeunesse, et Monsieur Gerard, le chargé de l'enfance-jeunesse.

INSTITUTION



Margot Gidel, Présidente du Pays de Saint-Eloy

Noé Chambry, Vice-président du Pays de Saint-Eloy

Laurent Dumas, Président du Pays de Saint-Eloy

L'élection des présidents et présidentes au Conseil Communautaire des Jeunes du Pays de St Eloy a eu lieu le samedi 14 mai 2022, sous la houlette du Président de la Comcom du Pays de St Eloy, Mr. Laurent DUMAS, du Vice-Président chargé d'enfance-jeunesse, Mr. Bernard FAVIER, de la déléguée Jeunesse, M^{lle} Margeaux PIQUELLE et du chargé Jeunesse, Nicolas GERARD.

19 jeunes sur 25 élus étaient présents représentant les collèges de St Eloy les Mines, Pionsat et St Gervais.



Les 2 présidents élus sont :

Noé CHAMBRY et **Margot GIDEL**
(de Buxières-sous-Montaigut) (de Durmignat)





2022 : Année très animée ! Et envie de se retrouver !

La situation sanitaire étant plus calme, nous avons pu enfin reprendre le cours de nos diverses activités et proposer de nouvelles actions à nos publics.

Du côté des enfants :

Des mercredis sur les thèmes « Recycl'art » ou encore « découverte des sports », des vacances au cirque, au festival, à jouer aux aventuriers ou à frémir avec les fantômes, des séjours au ski, et au camping de Lapeyrouse...la liste est tellement longue ! La fréquentation a bondi cette année pour nos activités !

Les dates de réservation d'anniversaires ont été également prises d'assaut ! Sans oublier nos accueils périscolaires où de plus en plus d'enfants sont présents.

A partir de novembre, nous allons pouvoir, avec l'aide de bénévoles, proposer des temps d'aide aux devoirs à raison de 2 soirs par semaine. Nous avons également investi dans une nouvelle cabane (réalisée par l'entreprise « Activ'toit' avec le soutien de la commune de Lapeyrouse) afin d'aménager notre jardin. Quelle joie pour les enfants d'avoir pu participer au montage !



Du côté des adolescents :

Une nouvelle organisation a été mise en place pour nos ados ; 2 groupes ont été constitués : 10/11 ans et 12/17 ans.

2022 affiche le grand retour des traditionnelles sorties et soirées ados (Bubble foot, trampoline, Paintball, karting, pizzas, jeux...) et le retour des actions d'autofinancement pour le projet des 12/17 ans. Ces derniers ont pu gérer la buvette et restauration lors de divers événements (cinéma, après-midi jeux...) et participer au financement de leur séjour à Walibi cet été.

Ils renouvellent l'opération pour cette année !

Du côté des adultes :

Que de nouveautés cette année !

Il va falloir « pousser les murs » pour nos ateliers de loisirs créatifs ! Agées de 23 à 84 ans, les participantes sont de plus en plus nombreuses à venir se retrouver les jeudis après-midi. Des sorties ponctuelles sont également proposées, dont plusieurs à l'initiative des participantes qui nous font découvrir de jolis coins.

Depuis janvier, nous proposons des « ateliers de parents ». Dans une ambiance conviviale, Stéphanie, accompagnante en parentalité, partage avec les familles de précieux conseils. Une garde d'enfants est mise en place pour permettre à tous de participer.

En octobre, c'est un atelier « mémoire » qui a débuté pour les personnes âgées de 55 ans et plus. Conseils, stratégies et petits jeux sont abordés à chacune des séances avec les participants.

Nos retraités continuent de venir se retrouver, les mardis après-midi, autour de jeux de belote, scrabble ou tarot grâce à l'Amicale des Anciens de Lapeyrouse/Buxières.



Lieu-dit Augères
63700 LAPEYROUSE
activtoit.pl@gmail.com

LAGRANGE John 06 32 04 20 52
PEYNOT Thomas 08 47 44 96 50



Depuis cette année, une conseillère numérique de la Communauté de Communes, assure des permanences et ateliers dans nos locaux.

Les actions « Histoires de femmes en Combrailles » proposées par la MSA, ont, elles aussi, continuées de se dérouler chez nous. Des ateliers en communs devraient voir le jour prochainement.

Du côté des familles et du « tout public » :

Nous avons le souhait de proposer, tout au long de l'année, des temps ouverts aux petits et grands, et de développer des actions intergénérationnelles.

Divers événements se sont donc déroulés sous notre égide : Une journée jeux de société, « Ramène ta pomme » avec une journée de pressage et confection de jus de pommes, un spectacle de Noël à Buxières sous Montaigut, un atelier d'art Floral (avec Mathilde de Florayne Ebreuil), une formation aux premiers secours, 2 séances de cinéma à Lapeyrouse, la réalisation d'une œuvre collective pour la médiathèque du Pays de St Eloy et notre soirée de fin de saison.

Cette soirée conviviale fut l'occasion de partager un moment avec les salariés, les membres du Conseil d'administration, les adhérents, les partenaires et les amis de La Clé des Champs.

Du côté des associations :

La Clé des Champs est également Point d'Appui à la Vie Associative et propose divers temps à destination des associations locales (rencontres, permanences...).

Nous continuons de partager des actions avec les associations locales :

- Gestion de la pause méridienne à Lapeyrouse (Association des Parents d'Elèves de Lapeyrouse/Buxières),
- Accueil pour des après-midi jeux (Amicale des Anciens de Lapeyrouse/Buxières),
- Participation aux festivités du 14 juillet à Lapeyrouse,
- Participation aux actions proposées à l'école de Montaigut (Association La Farandole),
- Participation à la fête de la pomme à Montaigut (Comité des Fêtes),
- Prêt de salles aux associations,
- Proposition de location du mini-bus,
- Diffusion des événements sur notre page Facebook.

Enfants, adolescents, adultes, seniors ; seul, en famille, entre amis ; associations, partenaires... Venez nous rencontrer ! Il y en aura pour tout le monde !

Et si vous avez du temps à nous accorder nous vous accueillerons avec plaisir !

Il y a différentes façons d'être bénévole à La Clé des Champs :

- Participer à l'aide aux devoirs,
- Aider lors des manifestations,
- Donner un petit « coup de main » lors des activités,
- S'impliquer au conseil d'administration,

Toutes les bonnes âmes sont les bienvenues !



Merci

Il est temps de dire MERCI :

- À nos fidèles adhérents, petits et grands,
- À Anthony, Céline H, Camille, Anaïs L, Christelle, Sophie, Lucas, Anaïs D, Léa, Céline V, Noémie, Alexia, et Firmine qui ont assuré l'animation tout au long de l'année,
- À David, Nadège, Carine, Violine, Sylvie, Lydie, Marie et Christelle, nos membres du conseil d'administration qui font vivre notre association,
- À tous les bénévoles qui nous aident au quotidien,
- Aux équipes enseignantes et cantinières des écoles de Lapeyrouse, Montaigut en Combraille et Buxières sous Montaigut,
- Aux municipalités de Lapeyrouse, Montaigut en Combraille et Buxières sous Montaigut, à la Communauté de Communes du Pays de St Eloy et leurs équipes,
- Aux associations et à tous les partenaires présents lors de nos divers évènements.

Nous vous attendons en 2023 pour de nouvelles aventures !

**Pour suivre nos actualités, rejoignez-nous sur les réseaux sociaux :
<https://www.facebook.com/lacledeschamps63>**

Au petit  arché

Horaires d'ouverture
Du mardi au samedi
7h30 - 12h30
15h30 - 19h
Dimanche et jours fériés
8h - 12h
Fermeture hebdomadaire
lundi et jeudi après-midi

 **LIVRAISON À DOMICILE**
☎ 04 73 52 06 93

Tout ce dont vous
avez besoin,
près de chez **vous !**

35 rue des fossés
63700
Montaigut-en-Combraille

Epicerie - Crèmerie
Boucherie - Charcuterie - Fromage
Fruits - Légumes

AEEC
CLAUDE LHERITIER
ANTENNES * TV * HIFI * MENAGER
Dépannage et vente d'Ecrans Plats
Livraison Gratuite (voir en magasin)

Agréé FROID Climatisation Pompe à Chaleur
Installation - Mise en service - Entretien - Réparation

RD 2 144 La Boule
63560 Menat **04.73.85.49.20**

market
St ELOY Les Mines
Tél:04-73-85-41-76

Horaires d'Ouverture
Du lundi au samedi
8h30 - 19h30 en continu
Dimanche 9h - 12h30

NOUVEAU
Votre magasin
est ouvert
tous les Dimanches
de 9h à 12h30

Livraison à Domicile et Service Drive

Pensez à vos commandes



Association des Parents d'Élèves de Lapeyrouse / Buxières-sous-Montaigut

Cette année, les restrictions se sont allégées. Toutes nos manifestations ont pu avoir lieu sans pour autant connaître un retour en salle pour l'ensemble de ces dernières (loto virtuel et choucroute à emporter).

Nous espérons un retour à la normale pour l'année à venir.

Du côté de l'Association :

Cette année, l'APE compte 28 adhérents, soit 11 de plus que l'année précédente.

Lors de l'Assemblée Générale du mois d'octobre dernier, nous avons accueilli 5 membres dans le conseil d'administration :

- Vanessa GOTTSCHLING,
- Carole PERRIN,
- Riet MAES,
- Mathilde RAYNOIRD,
- Nicolas DUBOISSET,
- Lucie GUILLOT reste Présidente,
- Amandine LEITAO, Trésorière,
- Céline HIDIEN, Secrétaire,
- Angélique COLAS, Secrétaire Adjointe.

C'est toujours avec plaisir que l'on accueille de nouveaux membres et de nouveaux parents.



Du côté de la cantine :

Du nouveau pour cette année scolaire, Marie-Christine devra intégrer dans ses menus toujours aussi bien cuisinés un repas végétarien par semaine. Même si notre cuisinière gère à la perfection les quantités et les portions, des contrôles antigaspillage obligatoires seront effectués par un organisme agréé.

Les repas variés et cuisinés sont toujours très appréciés par nos enfants.

Du côté des mauvaises nouvelles, comme vous le savez tous les prix des denrées alimentaires ayant fortement augmentés ces derniers temps, le prix des repas est passé à 2,90 € à partir du mois de novembre 2022.

La Clé des Champs assure toujours le service et la surveillance des enfants chaque midi.



Du côté des manifestations et actions :

Fin novembre 2021, la bourse aux jouets et le marché de Noël auraient dû connaître un franc succès, car les réservations étaient complètes, mais la neige s'est invitée et a fortement perturbé la venue des exposants et visiteurs tout au long de la journée.

Pour les fêtes de fin d'année, nous avons organisé une tombola, un repas de Noël qui a ravi nos enfants, suivi de la traditionnelle venue du Père Noël avec distribution de cadeau à chacun. Mention spéciale aux enfants et leurs parents sur qui nous pouvons toujours compter pour la vente des tickets.

Forts de leur succès de l'année précédente, nous avons renouvelé la vente de Saint-Nectaire au mois de février.

Courant mars, le loto des écoles n'a malheureusement pas pu se tenir en salle. Les cartons vendus par les enfants ont été joués virtuellement.

Mai, le mois des sportifs ! Deuxième édition de la randonnée "LA FLAPEYROUSE" en collaboration avec le Foyer Laïc qui a été très appréciée par les marcheurs et VTTistes.

En fin d'année scolaire, une kermesse a été organisée avec les instituteurs. Au programme : spectacles, jeux et goûter dans la bonne humeur.

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas d'un point de vue météo pour le 14 juillet, le soleil était au rendez-vous. Quelques bénévoles de l'association ont oeuvré pour l'organisation de cette journée avec la municipalité et les autres associations de la commune.

Nous avons débuté l'année scolaire 2022-2023 par une choucroute à emporter préparée par Le Cochon d'Or à Montluçon. 115 repas adultes et 42 enfants ont été vendus.

Un grand merci à tous les membres qui donnent de leur temps pour l'organisation des manifestations, à vous tous qui participez à nos actions, à la commune pour la subvention. Sans tout cela, rien ne serait possible.



DATES À RETENIR

4 décembre 2022 :

Bourse aux jouets

15 décembre 2022 :

Marche aux lampions + tombola

Février :

Vente à définir (Saint Nectaire ou autre)

23 avril 2023 :

Randonnée "LA FLAPEYROUSE" 3^{ème} édition

Fin juin :

Kermesse de l'école avec barbecue convivial pour tous les parents d'élèves

14 juillet :

Organisation de la fête au plan d'eau

Début d'année scolaire 2023-2024 :

Vin d'honneur de bienvenue en début d'année avec tous les parents qui le souhaitent afin de permettre à chacun de se rencontrer et faire découvrir l'association dans le but d'investir un maximum de personnes.

N'hésitez pas à nous rejoindre et à nous suivre via notre page

Facebook

<https://www.facebook.com/APE63700>

L'ensemble des membres de l'Association des Parents d'Elèves de Lapeyrouse / Buxières vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2023.

**Quincaillerie - Fers
Gaz Industriel
Matériel Espace vert
Ets SAUVANET**
5 rue de la Perrière
63700 Montaigu en Combraille
04.73.85.09.48

SOLA 5251XV
Tondeuse auto-propulsée avec acier
tranchant réglable (200 cm)
L'argent de change facile.
Ne mesure 50 cm
3 vitesses avant, 2 arrière
4 vitesses, 20 km/h

SOLM 247U
Tondeuse sur roue
pour les petites surfaces
(1000 cm²)

Tracteur de jardin X167R
Surface de tonte jusqu'à 3000 m²
Équipement de coupe dévissage - dévissage
pour le nettoyage - 300 litres
Carter à débris 180 litres
Poussoir à neige 170 cm x 1,20 m

STIHL **ECHO** **Husqvarna**

Ronces (15-4-10/16-4-10 Dalva C)
Grilles Moutons - Toiles bac (63/100 côté 35 1^{er} choix)

AMICALE LAÏQUE



Si l'an passé nous vous disions que nous résisterions à ce coronavirus perturbateur, aujourd'hui nous pouvons dire que nous sommes toujours là prêts pour animer notre commune et nous l'avons fait !

Bien sûr de façon moins active que les années précédentes.



Tout le monde le sait bien - c'était mieux avant - mais nous voulons croire que ce sera encore mieux après quand nous aurons retrouvé notre rythme de croisière. Pour l'instant, parlons de 2022 qui n'a pas été une année totalement blanche puisque ont eu lieu :

Randonnée Pédestre le 15 Mai 2022



Voyage au Parc du Bournat le 2 Octobre 2022



Un voyage a été organisé au parc du Bournat en Dordogne (33 participants).

Jeunes et moins jeunes ont pu voir ce qu'était l'artisanat de nos grands voir arrière grands-parents.



VOYAGE
au **PARC du BOURNAT** (en Dordogne)
à **Le Bugue**
(organisé par l'Amicale Laïque de Buxières sous Montaignut)
le samedi 1er Octobre 2022

Depuis à 18h (place de la Mairie de Buxières sous Montaignut),
Départ en autocar de 1200€ pour un week-end de 2 jours.
Départ à 18h (heure de fermeture) du parc du BOURNAT avec une pause pour dinner libre, et une arrivée à Buxières sous Montaignut, en anticipation de demain.

Une journée dans le Périgord en

1900

Tarifs :
Adultes habitant la commune : 60€
Adultes (hors communes limitrophes) : 65€
Enfants (moins de 12ans) : 30€

Les tarifs comprennent le transport (120€ par car) ainsi que le déjeuner, les boissons, l'entrée au Parc du Bournat, l'entrée au Musée de Le Bugue, les animations, le spectacle "Le Bugue en 1900" et le spectacle "Le Bugue en 1900".

Disponibilité de places en 2 fois. Questions par téléphone à la réservation.

INSCRIPTIONS INDIVISIBILES pour le 2 Septembre 2022 au plus tard, auprès de :
Amicale Laïque de Buxières sous Montaignut (05.37.47.27.27)
Rue de la République - 24100 Buxières sous Montaignut
Membre de l'Amicale Laïque de Buxières sous Montaignut (05.37.47.27.27)

Assemblée Générale le 22 Octobre 2022

Notre Assemblée Générale a eu lieu le samedi 22 Octobre 2022 et a été suivie d'une soirée Jeux de société/Karaoke.



Soirée Jeux Karaoke du 22 Octobre 2022



Nous n'avons pas que (voir peu) de grands chanteurs mais il faut souligner que nombreux sont les participants qui ont pris le micro pour pousser la chansonnette (Sardou, Bruel,...), cela pendant que d'autres jouaient à la belote, aux dominos etc.

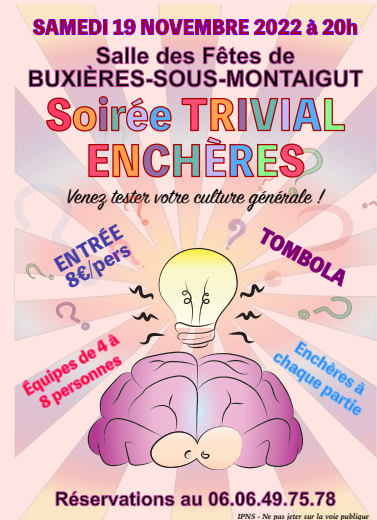


Une expérience gratuite à réitérer et pour laquelle nous vous inviterons à venir en famille et entre amis, rien à gagner, rien à perdre mais simplement passer une bonne soirée dans la bonne humeur.



Trivial Enchères le 19 Novembre 2022

Le trivial enchères, avec cependant moins de participants que les années précédentes, s'est malgré tout déroulé dans une très bonne ambiance.



Noël le 17 Décembre 2022



Ca y est ! L'esprit de Noël est là ! Christine la conteuse des « Les Petits Contes » est là aussi, sur scène.



Elle a attendu les enfants le 17 Décembre dernier avec son harmonica à la main. 45 minutes de douceur, de rire, à travers des images créées par des mots...

Embraqués par sa voix, les enfants ont pu découvrir les légendes de Noël.

Ensuite, le Père Noël est venu avec sa hotte remplie de cadeaux pour chacun des enfants présents sans pour autant oublier les adolescents.



Club de Gym



L'Amicale Laïque encadre un petit groupe de "gymnastes" présent tous les mercredis soirs de 19h à 20h à la salle des fêtes.

Elles sont toutes d'accord pour dire qu'on travaille un peu, qu'on se détend beaucoup mais surtout qu'on s'amuse énormément !

Une mention spéciale à la plus gymnaste de nous toutes, Josette du haut de ses 88 ans.

N'attendez plus, venez nous rejoindre !



On peut regretter que notre brocante de Septembre n'ait pas eu lieu. Le virus n'y est pour rien, simplement cette année un manque de personnel pour l'organisation.

Alors, venez nous rejoindre afin que nous ne soyons ni à court d'idée, ni à court de bras.

À travers cet article, l'Amicale Laïque tient à remercier toutes les personnes qui soutiennent ses activités par leur présence active ou simplement participative.

Lien Facebook : [Amicale Laïque de Buxières-sous-Montaigut](#)

Bonne année et la santé pour 2023

Nous vous invitons pour 2023 à nous rejoindre (dans un premier temps) :

- Le **26 Février 2023** : Après-midi Belote

- Le **16 Avril 2023** : Randonnée Pédestre des Buis

AMICALE des ANCIENS

1^{er} Septembre 2022, traditionnelle sortie friture à Lisseuil, 83 participants

Une année 2022 avec des hauts et des bas.

Repas Assemblée Générale prévu le 15 Janvier 2022 a été reporté au 19 Mars 2022 (COVID oblige) : 95 participants.

Jeudi 28 Juillet 2022,

- En matinée : visite du musée de la porcelaine à Couleuvre,
- À midi : déjeuner au restaurant café de l'univers à Lurcy-Levis,
- Après-midi : visite du Street Art au château de Begun, toujours à Lurcy-Levis : 18 participants.



Semaine du 10 au 18 Septembre 2022, foire à Cournon.

La sortie journée des séniors a été annulée ainsi que le repas prévu le 22 Octobre 2022 sur décision du Président, suite à un important désaccord avec deux membres du Conseil d'Administration.

À ce jour, un repas spectacle au Moulin Bleu à Thiers est programmé pour le 2 Décembre 2022 : 67 inscrits.

Tous les Mardis après-midi, en période scolaire, des jeux de société sont organisés à la Clé des Champs, (participation moyenne de 12 à 15 personnes).

Le repas de l'Assemblée Générale prévu le 21 Janvier 2023 est en cours de préparation.

Au nom de tous les adhérents, le Conseil d'Administration souhaite aux Lapeyrousiennes, Lapeyrousiens, Buxiéroises et Buxiérois, une très bonne année 2023.



DÉMOGRAPHIE

NAISSANCES



GOUTELARD Louane,
née 30 mai 2022

Parents :
GOUTELARD Gaël
&
THEVENET Amandine

MARIAGE

TRIBOUT Fabrice
&
ALIBERT Sandrine
(Colève)

– le 15 octobre 2022

INHUMATION DANS LE CIMETIÈRE :



Mme CHARVILLAT Annick
(Le Quartier),

60 ans, inhumée le 21/12/2022.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Famille GIRAUDO Claude – Les Sagnettes

Famille CAIN – Le Boisset

Famille STEPHAN – 2 Rue du Château

Mr. LAFAILLE Adrien – Jeux

Famille VAN PUymbroeck – Les Pierres Folles

Famille ROUSSEAU Jean – Les Cruzillons

Famille CARPENTIER – La Biolo

Mr. LAREF Lakdar – Les Cruzillons

Famille RODRIGUEZ – Le Maupas

Melle BERTHON Charlène – 9 Grand'Rue

Melle MASDUBOST Mathilde – 11 Grand'Rue

Mme BARILT Christelle et sa fille – Lotissement Champ Bréniat

INFORMATIONS GÉNÉRALES

RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement est obligatoire à 16 ans pour les filles et les garçons.

C'est une démarche qui permet :

- de vous inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, BAC, BEP...),
- d'assister à la journée d'appel de préparation à la défense,
- de faciliter les inscriptions sur les listes électorales.

Jeunes gens nés en 2007, vous devez vous faire recenser auprès de la mairie de votre domicile, au cours de l'année 2023, entre la date à laquelle vous atteignez l'âge de 16 ans (et en aucun cas avant) et la fin du 3^{ème} mois suivant.



ÉCHÉANCES ÉLECTORALES

Les prochaines élections sénatoriales ont lieu en 2023.

A noter, les sénateurs ne sont pas élus directement par les électeurs, mais par un collège distinct formé de députés et d'élus locaux.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

La gestion des listes électorales est assurée par les communes (compétence confirmée par la loi de juillet 2016, appliquée en 2019).

- L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines avant la date du scrutin de l'élection concernée.

La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

- La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

- L'inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site service-public.fr

SECRETARIAT DE MAIRIE



Les lundis et jeudis
de 9 h à 12 h & de 15 h 30 à 17 h 30

04 73 52 03 01 (répondeur)

E-mail : mairie.buxieresousmontaigut@wanadoo.fr

Site internet : www.buxieresousmontaigut.fr



Pour toutes vos **questions juridiques ou techniques**
sur le logement :

Acheter, vendre ou louer un logement,
investir dans l'immobilier, réaliser des travaux,
connaître les normes ou la qualité du bâti,
gérer un logement en copropriété ...

*Demandez des **conseils** d'experts
avant d'agir !*

Contactez le guichet unique
gratuit et indépendant

ADIL du Puy-de-Dôme

Par courrier, courriel, téléphone ou rendez-vous

Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30, sauf le lundi matin.

Des **permanences** sont organisées sur le département.

Maison de l'Habitat - 129, avenue de la République - 63100 CLERMONT-FERRAND

04 73 42 30 75

***contact@adil63.org* www.adil63.org**



Logements locatifs et étiquette énergie : des changements en perspective !

Quelques dates clés à retenir :

▪ Depuis le 24 août 2022 : gel des loyers énergivores

Si un logement est classé en F ou G, le propriétaire bailleur ne peut pas :

- Appliquer un loyer supérieur à celui du précédent locataire lors de l'établissement du nouveau bail
- Procéder à la révision annuelle du loyer en cours de bail
- Proposer une augmentation de loyer lors du renouvellement du bail
- Majorer le loyer en cours de bail à la suite de travaux d'amélioration

Cette mesure de la loi Climat et résilience n° 2021-1104 du 22 août 2021 est applicable aux contrats de location conclus à compter du 24 août 2022. **Elle s'appliquera aussi aux baux en cours pour ceux qui seront reconduits tacitement ou renouvelés après le 24/08/2022.**

Sont concernés :

- Les logements loués nus ou meublés à usage d'habitation principale (parc privé de droit commun, logements communaux appartenant au domaine privé de la commune soumis à la loi du 6 juillet 1989)
- Les logements loués dans le cadre d'un bail mobilité.

A ce jour, les logements HLM ne sont pas concernés, de même que les logements communaux appartenant au domaine public de la commune.

▪ A compter du 1^{er} janvier 2023 : critère de performance minimale à respecter

Le niveau de performance énergétique d'un logement décent devra être inférieur au seuil de 450 kWh/m²/an d'énergie finale. Par opposition à l'énergie primaire, il s'agit de l'énergie qui est livrée chez vous (gaz, fioul, bois ou électricité) et qui correspond à la facture de votre fournisseur d'énergie.

Cette mesure sera applicable pour les contrats conclus à compter du 1^{er} janvier 2023.

▪ A partir de 2025

Le niveau de performance d'un logement décent sera établi selon l'étiquette du Diagnostic de Performance Énergétique (DPE). Ce niveau devra être compris :

- A compter du 1^{er} janvier 2025, entre la classe A et la classe F
- A compter du 1^{er} janvier 2028, entre la classe A et la classe E
- A compter du 1^{er} janvier 2034, entre la classe A et la classe D
(Modalités suivant décret à paraître)

**Besoin d'informations complémentaires sur ce point ?
ou pour toutes questions juridiques, fiscales, techniques sur l'habitat, votre réflexe :**

ADIL 63

Maison de l'Habitat, 129 avenue de la République, 63100 Clermont-Ferrand
04.73.42.30.75 / www.adil63.org

vos démarches à portée de clic !



Face à la forte affluence des demandes et aux difficultés des usagers pour obtenir des dates de rendez-vous pour une demande de passeport et de carte d'identité, l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) met à leur disposition un moteur de recherche permettant de visualiser, pour les 3 mois à venir, les rendez-vous disponibles dans un certain rayon géographique.

De plus, demander un titre sécurisé sur le site de l'ANTS est 100 % gratuit. La démarche pour faire une demande sur le site de l'ANTS est mise à jour chaque année, retrouvez donc dans le guide pour 2023 toutes les informations importantes :

Pour demander une carte d'identité ou un passeport :

<https://passeport.ants.gouv.fr/>

Pour un permis de conduire :

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>

Pour une carte grise aller sur :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr/>.

Les usagers de la route peuvent aussi consulter ce mode d'emploi et aussi s'adresser à un centre habilité le plus proche de leurs domiciles afin d'obtenir une aide rapide pour l'immatriculation de leurs véhicules.



Madame, Monsieur,

Le SICTOM des Combrailles en accord avec la mairie de BUXIÈRES SOUS MONTAIGUT a décidé de mettre en place l'extension du tri sélectif sur votre commune. Des bacs jaunes seront prochainement déployés dans certains villages pour trier les emballages recyclables.

Pour vous aider dans cette démarche, un « guide du tri » qui reprend les consignes est joint à ce courrier. Les agents de collecte seront vigilants sur le contenu et la qualité du tri des bacs, si ces derniers comportent des erreurs (ordures ménagères, textiles, bois, encombrants, appareils électriques...) ils ne seront pas collectés.

En effet, ces bacs non conformes pénalisent le syndicat car ils sont mis de côté au centre de tri PAPREC à Clermont Ferrand et doivent être redirigés vers l'incinération.

Cela se traduit par une double facturation pour la collectivité qui paie à la fois la collecte et l'incinération pour les non-conformités.

De plus, constatant une baisse des tonnages d'ordures ménagères, le ramassage des poubelles noires se fera une semaine sur deux en substitution d'une collecte sélective (bacs jaunes).

A compter du 1^{er} janvier 2023, la collecte aura lieu :

ORDURES MENAGERES	BACS JAUNES
semaines impaires	semaines paires
▶ Ramassage le Lundi	▶ Ramassage le Mercredi

Nous souhaitons que ces nouvelles dispositions permettent d'augmenter le tri sélectif et capter plus de déchets recyclables dont une part encore trop importante se trouve dans les poubelles noires.

Pensons à nos générations futures grâce à notre geste citoyen d'aujourd'hui, bon pour notre environnement et la planète.

Nos services sont à votre disposition pour toute précision complémentaire.

Bien cordialement

Claire LEMPEREUR

Présidente du SICTOM DES COMBRAILLES



Roger OLLIER,

Maire de BUXIÈRES SOUS MONTAIGUT



100% DES EMBALLAGES

Tous les emballages en métal

BOUCHONS, CAPSULES, COUVERCLES,
BLISTERS, MÉDICAMENTS



BOÎTES, CONSERVES, AÉROSOLS, CANETTES,
TUBES



Tous les emballages en plastique

POTS, BOÎTES, BARQUETTES



SACS ET FILMS PLASTIQUES



FLAONS, BIDDONS, BOUTEILLES, TUBES



Tous les emballages en carton

BRIOQUES



CARTONNETTES



BOÎTES



100% DES PAPIERS

Séparer le film plastique de votre magazine (publicité) avant de mettre les deux objets au tri.

JOURNAL



Tous les papiers, cartons

JOURNAUX, PUBLIUNITÉS,
MAGAZINES, LIVRES, CATALOGUES,
CAHIERS, ENVELOPPES, SACS...



Petit rappel

Un emballage ménager est un objet destiné à contenir et à protéger des marchandises, à permettre leur manutention, leur acheminement et à assurer leur présentation

Les points de collecte jaunes



En bac



En sac



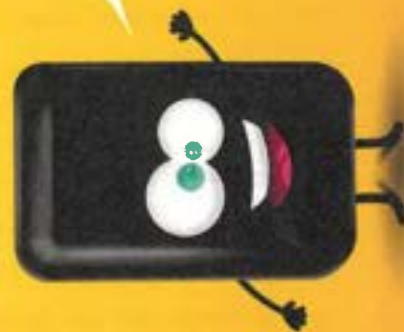
En colonne

Pour bien trier

- Jeter en vrac les emballages
- Ne pas laver les emballages mais bien les vider
- Ne pas imbriquer plusieurs emballages les uns dans les autres
- Séparer les différents éléments d'un emballage
- Plier les cartons pour gagner de la place

Ne pas mettre

- Tout objet qui n'est pas un emballage ou du papier (pots de fleurs, casseroles, enjoliveurs, téléphones portables, etc...)
- Les piles, les batteries et les ampoules
- Le verre
- Le textile
- Les restes alimentaires
- Les masques, les gants et les mouchoirs





COVOIT'SANTÉ 63

recherche activement des **BÉNÉVOLES** pour conduire des personnes isolées à leur rendez-vous médicaux

Covoit'santé 63 met en relation des **personnes isolées** et sans moyen de locomotion avec des **bénévoles** pour les emmener à leur rendez-vous médicaux.

Dispositif mis en place par la communauté de communes en 2019, il souffre aujourd'hui de son succès. Nous nous voyons en effet dans l'obligation de **refuser de nouveaux usagers** depuis plusieurs mois **par manque de bénévoles**.

Nous avons plus que jamais **besoin de vous !**

Devenez bénévole en appelant le 06 78 37 12 24.



LA TAXE G.E.M.A.P.I

Une nouvelle **taxe** est apparue sur votre **avis d'impôt foncier**.
D'où vient-elle ?
A quoi sert-elle ?



1



LA COMPÉTENCE GEMAPI

La Gemapi est un acronyme pour « **Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations** ». Elle fait partie des compétences intercommunales depuis 2018 et permet donc de mutualiser l'entretien des milieux aquatiques sur nos 34 communes.

UNE RESSOURCE ESSENTIELLE

L'eau est **vitale** pour tout un chacun, et comme nous l'a démontré cet été caniculaire, elle commence à manquer. La protection des cours d'eau et des milieux humides est donc **un investissement pour l'avenir**.



2

3



POURQUOI UNE TAXE ?

La communauté de communes a évalué le coût des travaux d'entretien et de la surveillance des **155 km de cours d'eau** du territoire à **400 000€ par an**. Une telle dépense étant inenvisageable pour la collectivité, le conseil a dû instaurer un nouvel impôt.

QUI PAYE ?
La moitié des 400 000 € est couverte par la participation de financeurs extérieurs. Les 200 000 € restants proviennent donc de la taxe. Celle-ci porte essentiellement sur **les propriétaires de foncier non bâti**.



4

5



A QUOI VA-T-ELLE SERVIR ?

Les sommes récoltées par la taxe **serviront uniquement** à : restaurer le fonctionnement naturel des cours d'eau, aménager les berges, surveiller la qualité de l'eau, prévenir les sécheresses, payer les techniciens, financer de nouvelles études etc...

Syndicat de Sioule et Morge – Tarifs de l'eau 2023

Le Syndicat Mixte de Sioule et Morge est un syndicat public intervenant principalement dans les domaines de l'eau potable, de l'assainissement non collectif et de l'assainissement collectif, suite à l'adhésion des communes ou intercommunalités qui lui ont transféré ces compétences.

Pour la compétence eau potable, le syndicat couvre le territoire de 59 communes situées au Nord-Ouest du département du Puy-de-Dôme, desservant ainsi 40 000 habitants. Il est chargé de la production, du traitement, du stockage et de la distribution de l'eau potable sur ces communes.

55 communes adhèrent également au Syndicat pour la compétence assainissement non collectif, et 20 communes lui ont transféré la compétence assainissement collectif.

Le fonctionnement et les investissements du Syndicat sont décidés par le Comité Syndical de Sioule et Morge. Ce dernier est composé de 118 délégués titulaires et 59 délégués suppléants, soit 2 titulaires et 1 suppléant par commune. Ces délégués sont désignés parmi les conseillers municipaux des communes et les conseillers communautaires des intercommunalités adhérentes, pour un mandat de 6 ans.

Lors de sa réunion du 17 décembre 2022, le Comité Syndical a fixé les orientations budgétaires pour l'année 2023. Sachant que le volume total du **budget eau potable** sur une année est de l'ordre de 8 600 000 € HT pour la section de fonctionnement, il est apparu que les charges prévisionnelles d'électricité pour le budget 2023 sont estimées à environ 1 500 000 € HT, alors que ce même poste de dépenses s'élevait à environ 600 000 € HT pour le budget 2022.

Face à cette forte hausse du coût de l'énergie, le Comité syndical a donc décidé d'augmenter les tarifs des redevances d'eau potable de 15% pour l'année 2023. Cette augmentation ne suffisant pas à équilibrer le budget du Syndicat, il sera nécessaire de mobiliser les excédents antérieurs à hauteur d'environ 1 000 000 €, afin de pouvoir réaliser un programme de travaux sur les réseaux d'eau en 2023.

Avec l'augmentation de 15%, les tarifs 2023 seront les suivants pour les redevances d'eau potable :

Exercice 2023	Tarifs en € TTC
Part au m3 (consommation)	1,83564 €
Part fixe principale (abonnement)	64,19 €
Part fixe secondaire (abonnement)	32,18 €

Pour un foyer consommant 100 m3 d'eau par an, cela représente une augmentation de 32,31 € TTC en 2023, par rapport à 2022.

Retrouvez toutes les informations sur les services d'eau potable, d'assainissement non collectif et d'assainissement collectif du Syndicat de Sioule et Morge, sur notre site internet à l'adresse suivante :
www.sioule-morge.fr

Les coordonnées du Syndicat de Sioule et Morge sont les suivantes :

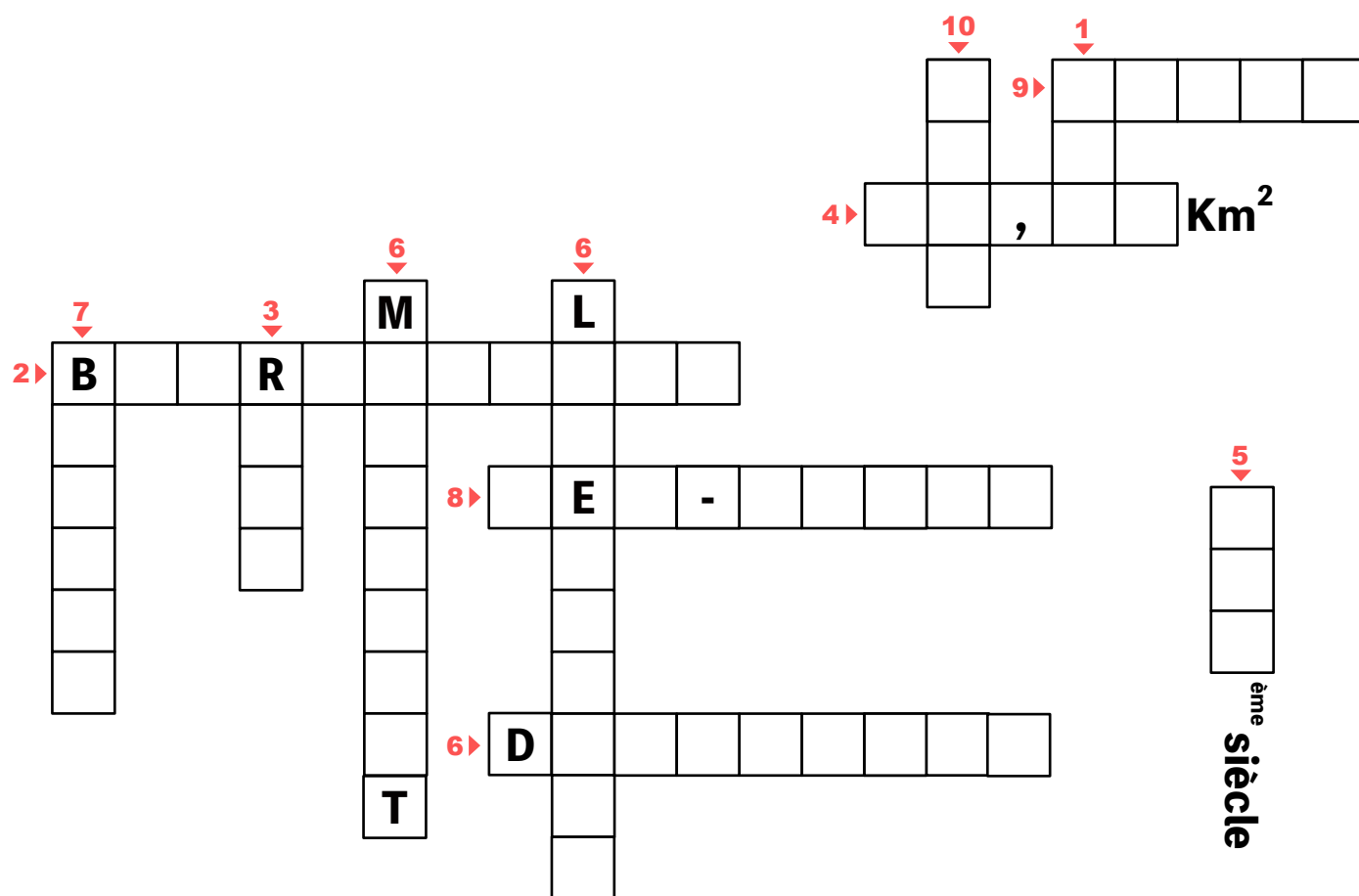
Adresse : Syndicat Mixte de Sioule et Morge – Montepidon – 63440 Saint Pardoux

Téléphone : 04.63.85.83.83 (du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, et le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00).

Courriel : contact@sioule-morge.fr

Permanence technique 24h/24 au 04.63.85.83.83.

A vous de jouer !



1- Combien d'habitants la commune de Buxières-sous-Montaigut comportait-elle en 2019 ? (en chiffre)

2- De quelle province faisait partie la commune de Buxières-sous-Montaigut avant 1789 ?

3- De quel arrondissement fait partie la commune de Buxières sous Montaigut ?

4- Quelle est la superficie de la commune de Buxières-sous-Montaigut ? (en chiffre)

5- De quel siècle appartient le château de Buxières sous Montaigut ? (en chiffre romains)

6- Quelles sont les 3 localités les plus proches de Buxières-sous-Montaigut ?

7- Quelle est la forêt la plus proche ?

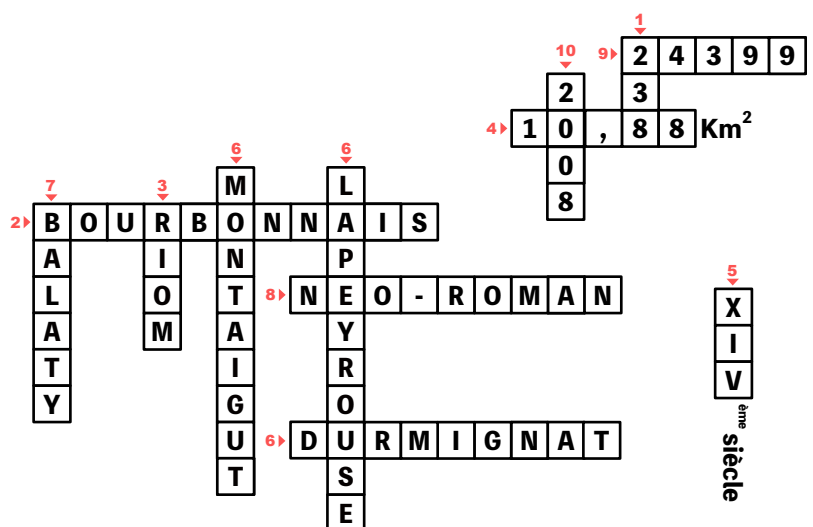
8- De quelle époque fait partie l'église de Buxières-sous-Montaigut ?

9- A quel rang se situe la population de Buxières-sous-Montaigut au rang national en 2019 ? (en chiffre)

10- Quelle est l'année de l'inauguration des bâtiments communaux de la commune de Buxières-sous-Montaigut ? (en chiffre)

SOLUTION JEUX p.33

A vous de vérifier vos réponses !



1- 238 habitants (www.commune-mairie.fr/buxieres-sous-montaigt-63700).

2- Province du Bourbonnais (cf. Wikipedia).

3- Arrondissement de Riom (cf. Wikipedia).

4- 10,88 km2 (cf. Wikipedia).

5- XIV siècle (cf. Wikipedia).

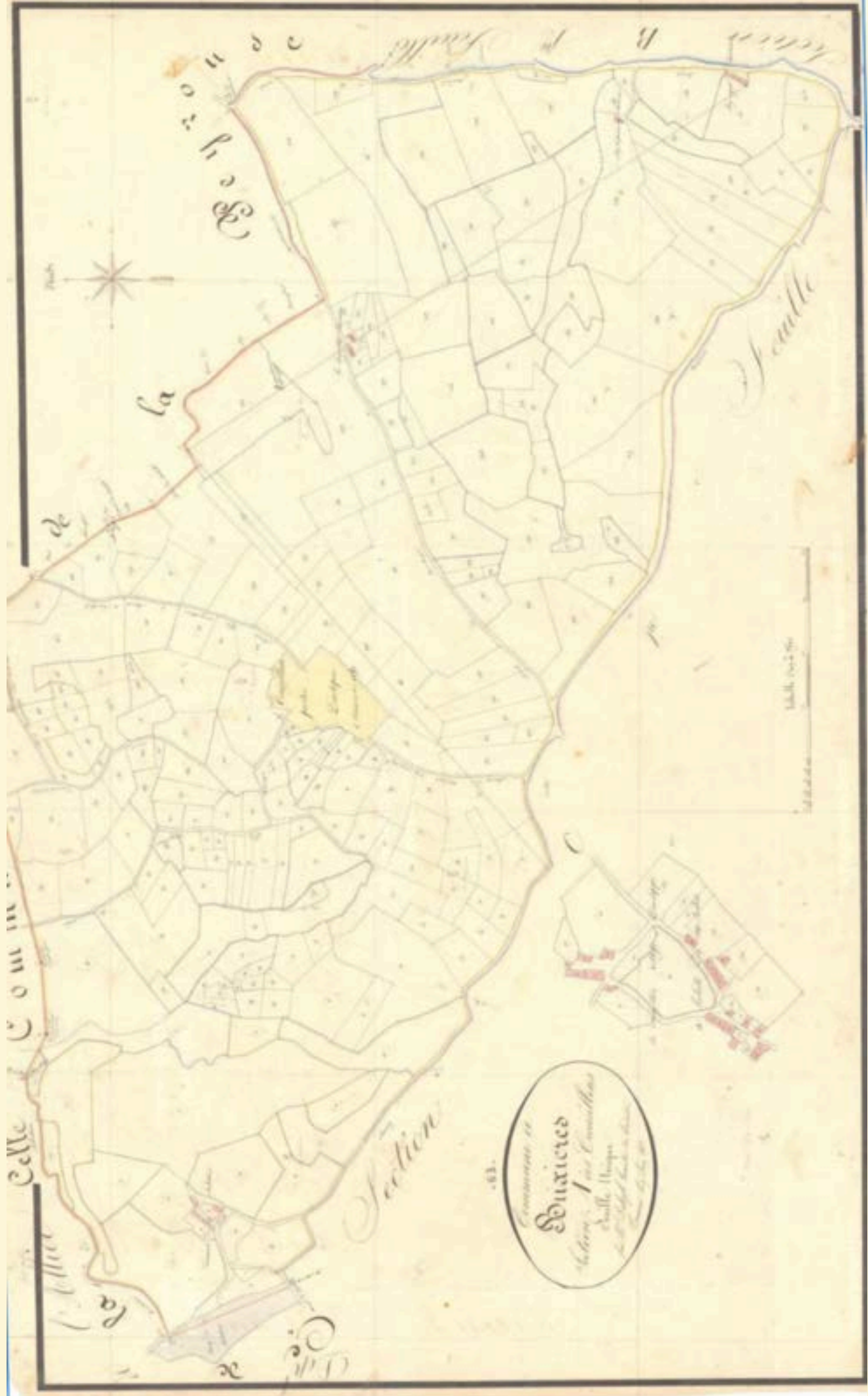
6- Lapeyrouse à 2.3 km, Montaigt en Combraille à 3.7 km, Durmignat à 4.3 km (www.commune-mairie.fr/buxieres-sous-montaigt-63700).

7- Forêt domaniale de Balaty à 5.6 km (www.commune-mairie.fr/buxieres-sous-montaigt-63700).

8- Néo-roman (www.patrimoine-religieux.fr).

9- 24 399 (www.linternaute.com/ville/buxieres-sous-montaigt/ville-63062)

10- 2008
(Site internet de Buxières-sous-Montaigt).



Plan cadastral 53 FI 147 Section A des Cruzillons de 1833 • « plan source Archives Départementales du Puy de Dôme »